



ACCUEIL [+ ACTUALITÉS](#) [+ DÉPARTEMENTS](#) [+ PETITES ANNONCES](#) [+ ANNONCES LÉGALES](#) [+ COMMUNAUTÉ](#) [+ SERVICES](#) LIENS

Rechercher

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Article : Interview / « La Champagne, ce n'est pas...

ÉPERNAY

Interview / « La Champagne, ce n'est pas à la carte

! »

Réagir

Envoyer

Imprimer

Le patron des maisons de champagne parle des vendanges

L'union : Quel est votre état d'esprit au lendemain de ce round de négociations sur les décisions de vendanges ?

Ghislain de Montgolfier, président de l'Union des maisons de champagne : D'abord, je me réjouis de la qualité exceptionnelle de la vendange qui commence. De mémoire de Champenois, c'est sans doute l'un des plus beaux millésimes de ces dernières années. N'oublions jamais : nous vendons aussi du rêve et on ne fait pas rêver sans qualité.

Cette vendange est une excellente nouvelle car les vins qui en seront issus, seront un tremplin pour accompagner la reprise économique que nous espérons évidemment la plus proche possible.

Ensuite, je me réjouis que dans le contexte actuel, la Champagne ait su, cette année encore, trouver la voie du consensus en adoptant des décisions courageuses, difficiles mais nécessaires. Le 22 juillet 2009, le bureau exécutif du Comité interprofessionnel du vin de champagne (réunissant les représentants des Maisons, des vigneron et de l'État) s'est mis d'accord sur le principe suivant : pour le Vignoble, disposer en 2010 d'un revenu minimum pour ne pas mettre en péril les exploitations et, pour les Maisons, fixer le rendement disponible à un niveau bas pour résorber l'excédent de stocks. Nous savons que les stocks excédentaires alimentent la spirale déflationniste pour le plus grand préjudice de la Champagne. Avant de répartir la richesse, tout le monde sait qu'il faut la créer. En un mot, nous voulions déconnecter les quantités disponibles des quantités payées aux Vignerons. Fort de ce constat, nous avons, avec le président Le Brun, envisagé plusieurs dispositifs. Certains ont été écartés. Puis nous sommes tombés d'accord sur les mesures que vous connaissez. Elles sont les bonnes puisqu'elles ont été adoptées, comme toujours en Champagne, par consensus, lors du bureau exécutif du 2 septembre. Ce fameux consensus champenois que beaucoup nous envient mais qu'il convient de protéger à tout prix car il est le socle de notre région. Qu'il se fragilise et tous les Champenois en seront les perdants.

La première échéance de paiement a été reportée au 5 janvier 2010 et une cinquième échéance de 1 700 kg/ha est prévue en novembre suivant. Comment l'expliquez-vous ? Je vous l'ai dit, ces décisions 2009 sont difficiles. Nous savons que la trésorerie des Maisons est très tendue. Or les problèmes de trésorerie engendrent la déflation. Il était donc nécessaire de décaler la première échéance, sachant que les Vignerons pourront disposer dès le 5 décembre 2009 des liquidités correspondant à la première échéance. Pour le vigneron, c'est donc absolument neutre. Par ailleurs, la cinquième échéance fixée au 5 novembre 2010 correspond aux quantités que les Maisons ne pourront tirer qu'à partir d'octobre 2010. Les vigneron expéditeurs, eux, pourront tirer l'équivalent de 9 700 kg/ha dès le 1er janvier 2010. Grâce à ce mécanisme, les livreurs de raisins percevront en 2010 l'équivalent de 9 700 kg/ha.

Dans nos colonnes, certains ont annoncé un paiement aux quatre échéances habituelles ? Ne s'agit-il pas d'une entorse à la décision interprofessionnelle ? J'évoquais tout à l'heure le consensus champenois. Ce qui menace le consensus fragilise l'interprofession elle-même. En tant que responsable interprofessionnel, je ne peux m'y résoudre. Les Champenois doivent choisir : on ne peut pas déplorer, un jour, que Bruxelles et consorts ont dépouillé le CIVC de ses pouvoirs et, lorsque le CIVC a le pouvoir de prendre une décision, s'empresse, le lendemain, de la contourner. Cela vaut pour tous les professionnels. J'ajoute qu'en matière de délais de paiement, les interprofessions viti-vinicoles sont habilitées, en raison des spécificités de la filière, à déroger aux délais légaux très courts (45 jours). La Champagne, ce n'est pas « à la carte ». C'est tous unis ou chacun pour soi. « Tous unis », on sait que c'est le succès de la Champagne. Quant au « chacun pour soi »...

viticulture

cahierco
vendanges2009

Haut de page

Auteur : *Sophie Claeys-Pergament*
Article paru le : **15 septembre 2009**

Envoyer cet article à un(e) ami(e)

Imprimer cet article

> [Articles sur le même thème](#)

> [Articles sur la même localité](#)

Les commentaires (0 commentaires)

» [Tous les commentaires](#)

Réagir à cet article

Login (Email) :

Mot de passe :

Mot de passe oublié?

Votre commentaire :

Veillez vous connecter pour pouvoir poster un commentaire !

Du Bac au Bac+6,

Découvrez les formations